

Bibliothèque anarchiste

Justice libertaire

ASR

ASR
Justice libertaire
2026

extrait le 26 août 2026 de l'*Avenir de l'anarchisme* aux
éditions *Réveil libertaire* (2026), dont il s'agit du sixième
chapitre.

bibliotheque-anarchiste.com

2026

La justice libertaire est un axe très important. Les prisons sont appelées à disparaître au profit de la médiation, de la réparation et de la transformation des causes qui ont conduit au crime ou au conflit. L'objectif est de résoudre les torts causés en rétablissant les relations sociales lorsque cela est possible, de réparer les préjudices subis et d'agir sur les causes matérielles, sociales et humaines qui ont conduit à l'acte, plutôt que d'enfermer les individus. La majorité des crimes actuels sont commis dans un système de concurrence, de darwinisme social et de mise en place du système monétaire, qui pousse et contraint certaines personnes à commettre des actes criminels. Dans un système de l'anarchisme, l'argent serait supprimé et avec lui une grande partie de ces causes structurelles des crimes. Il ne resterait alors que des conflits ou des actes mineurs, qui seraient résolus de manière collective par la médiation, la réparation et la discussion. Et si vraiment une situation ne peut pas être résolue ainsi, des formes d'auto-organisation et de protection collective pourraient être mises en place. Une autre forme consiste à parvenir à des accords par consensus, avec une adaptation en fonction des cas de crimes commis. Pour les cas les plus graves, il peut être envisagé une mise à l'écart de certaines personnes, qui resteraient néanmoins en liberté sous des conditions définies collectivement, avec un accompagnement adapté et un suivi basé sur la responsabilité et la prise en charge des besoins de la personne. Les institutions qui remplissent aujourd'hui le rôle de la police seraient supprimées, car ce sont des structures fixes et hiérarchiques. Elles seraient remplacées par des formes d'auto-organisation et d'auto-défense collectives, mises en place par des assemblées de justice libertaire. Les individus se formeront entre eux, par principe de solidarité, dans une logique d'autogestion. Ils seront capables de se défendre face à des agressions, et s'organiseront eux-mêmes pour faire face à ces situations. Ils seront également formés collectivement à ne pas agresser les autres et à favoriser une vie commune fondée sur le respect, la coopération et le bien-vivre ensemble. Le fondement de la société anarchiste repose sur une haute conscience collective et individuelle du respect de la liberté de chacun, ainsi que du

respect de la justice libertaire. Il est à préciser que ceci n'est qu'une piste de réflexion parmi d'autres systèmes possibles, imaginés collectivement dans le cadre de la mise en place de l'anarchisme.